



CONSEIL
NATIONAL
DES VILLES
ET VILLAGES
FLEURIS



VILLE D'ANGERS	
COURRIER MAIRIE	
Maire <input checked="" type="checkbox"/>	DG <input type="checkbox"/> D'r Cab <input type="checkbox"/>
Date 13 JAN. 2020	N° 117
Original	ILN / F. MAJEMU
Pour information	

Angers Loire Métropole Ville d'Angers, C.T.S.
13 JAN. 2020
Bureau du courrier

Paris, le 6 janvier 2020

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury national des Villes et des Villages Fleuris, réuni en séance plénière le 8 octobre 2019, a décidé de confirmer le label « Quatre Fleurs » à la ville d'Angers.

Un accueil convivial et très professionnel a été réservé au jury national avec une présentation à la « Maison des Projets » sur les grands travaux de la ville.

En matière d'écologie urbaine et de gestion de l'espace publique, Angers reste une référence. L'aménagement des berges et ses promenades écologiques, l'esplanade Cœur de Maine sont tout à fait remarquables par leur architecture paysagère et les différents usages offerts aux habitants et visiteurs.

Des espaces extensifs sont créés afin de limiter l'entretien et privilégier la biodiversité avec de l'éco-participation.

La valorisation du cadre de vie, le bien être des habitants et leur participation dans les projets de ville sont visibles : Création de mini jardins en pied de mur, espaces verts partagés, jardins familiaux, trame verte au cœur d'habitations HQE.

Le jury a par ailleurs, apprécié le récent « Jardin en étoile » très contemporain et comprenant des aires de jeux, des transats, accompagné d'une palette végétale adaptée d'un bel effet.

L'avenue Jeanne d'Arc est également un lieu remarquable qui concilie l'esthétisme des plantations de vivaces et prairies fleuries et des alignements de tilleuls avec un intérêt écologique certain et la perméabilisation des eaux pluviales.

Le parc de l'arboretum où le jury a terminé la visite est un véritable havre de paix et de beauté.

L'espace public est bien entretenu et les projets ANRU d'envergures, dessinent la ville de demain.

Avec toutes mes félicitations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Thibaut BEAUTÉ
Président du CNVVF

Monsieur Christophe BECHU
Maire d'ANGERS



Conseil National des Villes et Villages Fleuris
Ministère de l'Économie et des Finances
Télédoc 311 - 6 rue Louise Weiss / 75703 PARIS Cedex 13
Tél : 01 44 97 06 41 / Email : message@cnvfv.fr